

UN GUIDE À TÉLÉCHARGER POUR LA SÛRETÉ DES ZA

Publiée le mardi 13 Octobre 2015 - Clubs & réseaux d'entreprises

À travers les réseaux d'entreprises qu'elle anime, la CCI Nîmes constate que le sujet de **la sûreté dans les zones d'activités est devenu une problématique récurrente** : vol de matières premières, de matériels, de carburant, trafics divers...

Pour mesurer précisément l'impact de la sûreté dans les ZA, alerter les pouvoirs publics sur la base de chiffres concrets, et engager des solutions adaptées, la CCI Nîmes a mené au printemps 2014 une enquête détaillée auprès de **737 chefs d'entreprises sur 6 ZA de l'agglomération nîmoise**.

Cette enquête met en avant que :

- les **délits dans les ZA ont progressé de 45%** sur les trois dernières années,
- seul **un délit sur quatre fait l'objet d'une plainte**,
- le montant moyen des préjudices pour une entreprise en ZA est de **4.870 euros/an**,
- **80% des entreprises disposent d'une alarme**.

Face à ces résultats, la CCI Nîmes a souhaité alerter la Préfecture et les forces de l'ordre.

De là est née une collaboration sur la thématique de la sûreté des ZA qui a permis notamment la mise en place d'un guide en téléchargement sur ce site.

Chefs d'entreprises implantés en zone d'activités, ce guide pratique est fait pour vous. Il a pour vocation de vous apporter des solutions avant, pendant et après un délit afin de diminuer les risques et faciliter vos démarches.

[Guide pratique à télécharger - Sûreté des ZA \(.pdf - 405.01 Ko\)](#)

Contact

Céline Tardieu

T. 04 66 87 99 16

celine-tardieu@nimes.cci.fr